

*Le classement sonore
du département de Haute Saône*



Les arrêtés de classement sonore

- Routes RN 19 et 57 plus VC (Vesoul, Luxeuil et St-Loup)
 - → Arrêtés préfectoraux du 29 mars 2005 actualisant les arrêtés préfectoraux du 16 décembre 1998.

Routes RD

- → Arrêté préfectoral du 16 décembre 1998, en cours d'actualisation en 2007.

Voies ferrées

- → Arrêté préfectoral du 16 décembre 1998 pour la ligne Besançon-Mulhouse.

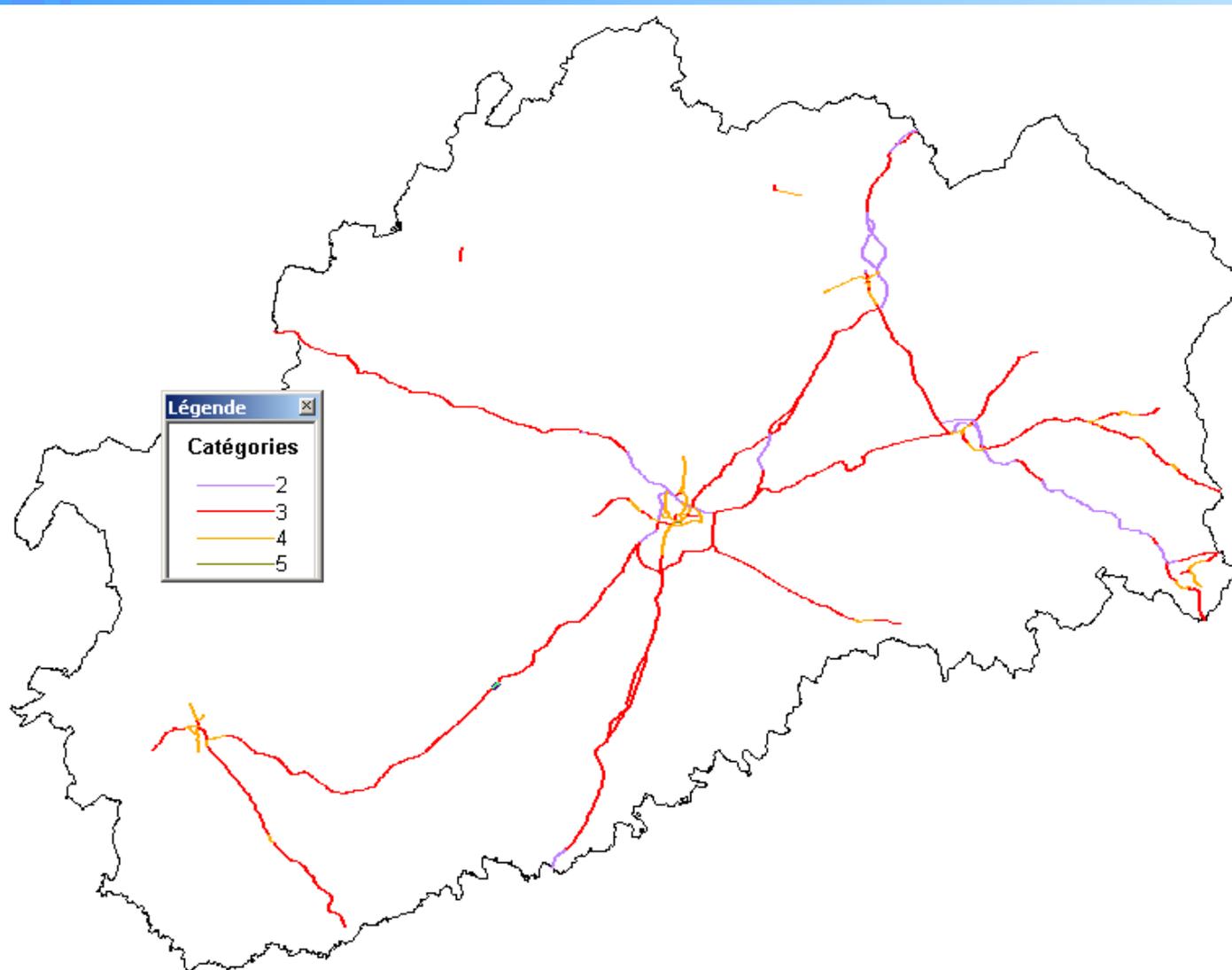


La hiérarchisation des voies

- 5 catégories d'infrastructures
(1= la plus bruyante ; 5= la moins bruyante)
- Un classement acoustique basé sur des critères physiques d'émission sonore (trafic, %PL, rampe, vitesse, revêtement, profil de la rue, allure ...)
- Un état projeté de long terme (horizon 2017) sans prise en compte des projets d'aménagement.



Le classement sonore des routes



Secteurs affectés par le bruit et les contraintes de construction

Laeq jour dB(A)	Laeq nuit dB(A)	Catégorie	Largeur	Isolement dB
L>81	L>76	1	300m	45
76<L<81	71<L<76	2	250m	45
70<L<76	65<L<71	3	100m	38
65<L<70	60<L<65	4	30m	35
60<L<65	55<L<60	5	10 m	30



Secteurs affectés par le bruit et les contraintes de construction

